



# PATINAGE ARTISTIQUE



## REGLEMENT INTERIEUR

### 1. Les Sections

Le Club comprend plusieurs sections

**La section Club Loisir :** (Babys, Débutants 1<sup>ère</sup> à 5<sup>ème</sup> Lame, Patin d'Acier à PN, Ados et Adultes) ouverte au plus grand nombre dans la mesure des places disponibles

**La section Pépinière Détection :** ouverte aux patineurs sélectionnés par l'encadrement sportif pour leurs capacités et pouvant éventuellement intégrer la section Ecole de Glace ou Loisirs Compétition

**La section Loisirs Compétition :** ouverte aux patineurs concourant dans les compétitions régionales R1 R2 R3 et nationales N2 et N3

**La section École de Glace :** ouverte aux patineurs ayant pour objectif de concourir dans les compétitions Nationales N1 et N2 et Internationales selon leur niveau

### 2. Exclusion

Le respect et la politesse envers les entraîneurs, le personnel de patinoire et les autres patineurs sont de rigueur. Un patineur, parent ou accompagnateur ayant un comportement contraire aux règles de bonne conduite (vol, violences verbales ou physiques, menaces, insultes, dégradations des locaux ou du matériel) perturbant le bon déroulement des cours, sera sanctionné jusqu'à une éventuelle exclusion.

L'exclusion sera prononcée par la commission de discipline après audition des parties.

### 3. La section Club Loisir

Les groupes de travail sur glace sont constitués par les enseignants et la Direction Technique et selon le niveau des patineurs.

#### 3.1 Tenue de patinage

- Les patineurs doivent avoir une tenue vestimentaire adaptée : Jogging, legging, collant et tunique de patinage, pantalon de patinage et pull, tee-shirt ou sweat-shirt sans capuche
- Le port des gants est obligatoire
- Les cheveux longs doivent être attachés

#### 3.2 Sont interdits sur la piste pour raison de sécurité

- Les robes, jupes et jeans
- Les casquettes, chapeaux, bonnets, châles, foulards, écharpes, cache-nez, capuches, colliers, casques et écouteurs

#### 3.3 Sont également interdits

- Les téléphones portables
- Les chewing-gums, bonbons, gâteaux, friandises et boissons

### 3.4 Parents et Accompagnateurs

Les parents et accompagnateurs sont tenus de rester uniquement dans le haut des gradins ou au vestiaire et non pas en bord de piste durant les cours.

Les renseignements auprès des entraîneurs doivent être effectués en dehors des horaires des cours

### 3.5 Les Stages

Le club organise des stages payants durant les vacances scolaires de Toussaint, Noël, février et Pâques. S'inscrire au bureau du club.

## **4. Les sections Pépinière Détection et Loisirs Compétitions**

Les groupes de travail sur glace sont constitués par les enseignants, la Direction Technique et selon le niveau des patineurs.

Dès l'arrivée dans l'enceinte de la patinoire, les patineurs sont tenus de ranger leurs affaires personnelles et d'éteindre leurs téléphones portables.

Les vestiaires doivent rester propres et être fermés à clef pendant les entraînements.

### 4.1 Tenue

- Avoir des patins propres
- Porter des collants non troués
- Les pulls et vestes doivent être près du corps
- Les cheveux doivent être attachés (pas de mèches dans les yeux)

### 4.2 Sont interdits

- Les téléphones portables
- Les chewing-gums, bonbons, gâteaux, friandises et boissons (à l'exception des bouteilles d'eau)

### 4.3 Les cours hors glace sont obligatoires

Ces cours font partie intégrante du programme d'entraînement.

- Selon les groupes : Danse, Préparation Physique, Rotations

### 4.4 Parents et Accompagnateurs

Les parents et accompagnateurs sont tenus de rester uniquement dans le haut des gradins ou au vestiaire et non pas en bord de piste durant les cours. Il est recommandé d'assister le moins possible aux entraînements

Les entraîneurs doivent être consultés en dehors des heures d'enseignement.

### 4.5 Les Compétitions

Lors les compétitions, les patineurs doivent revêtir la veste du Club Olympique de Courbevoie.

Les patineurs sont confiés dès leur arrivée aux entraîneurs qui assurent leur préparation avant et pendant la compétition. En aucun cas les parents ne doivent intervenir pendant cette phase de la compétition. Les parents sont invités à se réunir dans les gradins pour supporter les patineurs. Une fois son programme terminé, la présence du patineur et de son entraîneur est obligatoire dans le Kiss and Cry. Le patineur doit ensuite faire ses

étirements. Seul l'entraîneur jugera le moment où le patineur pourra rejoindre ses parents.

Quel que soit son classement, en fonction des horaires, les patineurs doivent être présents en tenue complète de compétition pour la cérémonie des podiums.

En cas de désistement à une compétition pour des raisons autres que médicales ou familiales graves, le Club est en droit de demander au licencié le remboursement des frais de son inscription

#### 4.6 Les Stages

Pendant la période d'été le club organise un stage deux semaines (voire plus selon la programmation) afin de préparer la prochaine saison. Il est fortement recommandé aux patineurs d'y participer. En tout état de cause les patineurs doivent privilégier les stages organisés par le club dans lequel ils sont licenciés.

Un patineur souhaitant participer à un stage extérieur devra au préalable avoir obtenu l'accord du président sous peine de sanction.

### **5. La section École de Glace**

Les groupes de travail sur glace sont constitués par les enseignants, la Direction Technique et selon le niveau des patineurs.

Dès l'arrivée dans l'enceinte de la patinoire, les patineurs sont tenus de ranger leurs affaires personnelles et d'éteindre leurs téléphones portables.

En cas d'absence ou de retard d'un patineur, les parents sont tenus de prévenir les entraîneurs.

Les vestiaires doivent rester propres et être fermés à clef pendant les entraînements.

Le midi le Club House est à la disposition des patineurs. Chaque utilisateur doit laisser le Club House dans l'état où il l'a trouvé (table essuyée, vaisselle faite, lavée et rangée)

#### 5.1 Tenue

- Les patins doivent être propres ou blanchis
- Les filles doivent porter tunique, jupette ou juste au corps
- Les collants doivent être propres et non troués
- Les garçons doivent porter un pantalon de patinage avec tee-shirt près du corps
- Les patineurs doivent être coiffés (pas de mèches dans les yeux)

#### 5.2 Sont interdits

- Les chewing-gums, bonbons, gâteaux, friandises et boissons (à l'exception des bouteilles d'eau)

#### 5.3 Les cours hors glace sont obligatoires

- Danse
- PPG
- Stretching

#### 5.4 Parents et Accompagnateurs

Le bord de piste, les gradins, vestiaires et couloirs sont interdits aux parents ainsi qu'aux accompagnateurs pendant toute la durée des cours. Les parents sont autorisés à assister aux entraînements 2 fois par mois (les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis du mois). Les entraîneurs doivent être consultés en dehors des heures d'enseignement.

#### 5.5 Les Compétitions

Lors les compétitions, les patineurs doivent revêtir la veste du Club Olympique de Courbevoie.

Les patineurs sont confiés dès leur arrivée aux entraîneurs qui assurent leur préparation avant et pendant la compétition. En aucun cas les parents ne doivent intervenir pendant cette phase de la compétition. Les parents sont invités à se réunir dans les gradins pour supporter les patineurs. Une fois son programme terminé, la présence du patineur et de son entraîneur est obligatoire dans le Kiss and Cry. Le patineur doit ensuite faire ses étirements. Seul l'entraîneur jugera le moment où le patineur pourra rejoindre ses parents.

Quel que soit son classement, en fonction des horaires, les patineurs doivent être présents en tenue complète de compétition pour la cérémonie des podiums.

En cas de désistement à une compétition pour des raisons autres que médicales où familiales graves, le Club est en droit de demander le remboursement des frais de son inscription

#### 5.6 Les Stages

Un patineur souhaitant participer à un stage extérieur devra au préalable avoir obtenu l'accord de son président.

#### 5.7 Montage des programmes

Le montage des programmes doit être fait en fin de saison, si possible en mai et juin.

**Elisabeth LOUESDON**  
**Présidente du Patinage**

**Bernard VILLERS**  
**Président du C.O.C**

**Courbevoie le 2 novembre 2016**